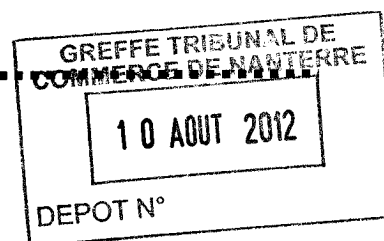


Cheng NP

COFACE SERVICES
Société Anonyme au capital de 20 294 265 euros
Siège social = 1, rue de l'Union
92500 Rueil Malmaison
RCS Nanterre 482 755 741



EXTRAIT
Procès-verbal des délibérations
du conseil d'administration du 4 mai 2012

Le quatre mai 2012 à 10 h 30, le conseil d'administration de la société COFACE SERVICES s'est réuni au siège de Coface 12, cours Michelet – La Défense 10 - 92065 Paris La Défense, sur convocation de son Président, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation des procès – verbaux des conseils d'administration des 9 février et 18 avril 2012 ,
- 2 – Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration ,
- 3 – Situation à fin Mars 2012 ,
- 4 – Point sur les Effectifs, Poste Clients et Trésorerie ,
- 5 – Point sur l'activité commerciale ,
- 6 – Conventions réglementées – autorisations à recueillir ,
- 7 – Questions diverses.

Administrateurs présents ayant émargé le registre des présences :

NATIXIS HCP (représentée par Madame Anne SALLE- MONGAUZE)

M. Jean – Marc PILLU

COFACE (représentée par Madame Carine PICHON)

M. Daniel GARCIA

M. Eric VAINGNEDROYE

Est régulièrement représenté en vertu d'un pouvoir spécial qui sera conservé dans les archives de la société :

M. Bruno DURIEUX

Assistent en outre à la réunion sans voix délibérative :

M. Jean-Yves BAJON, Directeur Général de Coface Services

M. Jacques TAPIE, Directeur Financier de Coface Services

FL

Mme Yolande LE, membre du comité d'entreprise, collègue Cadres

Monsieur Achour HADDAD, membre du comité d'entreprise, collègue Maîtrises

Mme Frédérique LAGARDE, secrétaire du conseil

La société KPMG SA, commissaire aux comptes, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur Jean Marc PILLU préside la séance. Il fait émarger le registre des présences et constate que le conseil réunit la présence effective de plus de la moitié des administrateurs et que par conséquent il peut valablement délibérer.

Monsieur JM Pillu ouvre la séance .

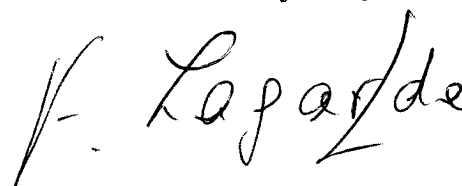
Le conseil prend acte de la désignation de Madame Carine PICHON en qualité de représentant permanent de la société Coface aux conseils d'administration . Madame Carine Pichon remplace ainsi Monsieur Jean – Marc Pillu.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'en effectuer tous dépôts et formalités nécessaires partout où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h 45.

.....

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration
du 4 mai 2012 certifié conforme*



Frédérique Lagarde
Secrétaire du Conseil